

**ASSOCIATION A.M.A.H.C.
28 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON**

EXERCICE 2020

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU

**CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

**CABINET MICHEL BAIZET
SOCIETE D'EXPERTS COMPTABLES
ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
S.A.S. AU CAPITAL DE 140 000 €
379 281 603 RCS LYON
58, AV. DEBOURG - B.P. 7075
69348 LYON CEDEX 07
TEL. 04 78 58 98 19
FAX. 04 78 61 79 89**

ASSOCIATION A.M.A.H.C
28 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON

EXERCICE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Adhérents,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AMAHC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise sanitaire liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprises relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 5 mai 2021

Pour le CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Anne MARGIRIER



COMPTES ANNUELS

en euros

ASSOCIATION AMAHC

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Bilan au 31/12/2020

29 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON

SIRET : 34209282200077

NAF : 8810B

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	17 083	13 576	3 508	5 162
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	60 914	56 358	4 556	6 995
Autres immobilisations corporelles	619 344	558 266	61 078	82 896
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	27 564		27 564	19 256
TOTAL I	724 905	628 199	96 706	114 309
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	97 222		97 222	137 441
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	93 040		93 040	58 253
Valeurs mobilières de placement	13 100		13 100	12 940
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 268 975		1 268 975	924 353
Charges constatées d'avance	174 668		174 668	224 354
TOTAL III	1 647 006		1 647 006	1 357 342
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 371 911	628 199	1 743 712	1 471 651

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	237 509	329 094
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		85 766
Autres réserves	235 445	147 875
Report à nouveau	155 672	-3 841
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Excédent ou déficit de l'exercice	-35 219	75 400
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Situation nette	593 407	634 295
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	4 100	
Provisions réglementées		
TOTAL I	597 507	634 295
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	77 503	58 104
TOTAL III	77 503	58 104
Provisions		
Provisions pour risques	87 506	89 315
Provisions pour charges		
TOTAL IV	87 506	89 315
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	263 000	70 588
Emprunts et dettes financières diverses	1 332	1 122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 693	284 197
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	221 298	236 469
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	267 981	57 883
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	9 891	39 677
TOTAL V	981 196	689 936
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 743 712	1 471 651

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 430	8 030
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	286 139	1 206 224
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	1 508 871	1 519 463
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales	1 508 871	1 519 463
Subventions d'exploitation	49 630	5 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 180	380
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 809	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	14 071	25 112
TOTAL I	1 865 130	2 764 209
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	531 207	1 008 632
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	82 657	108 290
Salaires et traitements	884 534	1 061 147
Charges sociales	362 288	476 377
Dotations aux amortissements et dépréciations	28 579	27 306
Dotations aux provisions		3 295
Reports en fonds dédiés	19 399	
Autres charges	1 209	3 924
TOTAL II	1 909 875	2 688 972
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-44 745	75 237

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	664	908
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	664	908
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	664	908
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-44 081	76 145
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 966	
Sur opérations en capital	1 568	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	10 535	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 634	695
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	1 634	695
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	8 901	-695
Participation des salariés aux résultats		
VII		
Impôts sur les bénéfices		
VIII	39	49
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 876 328	2 765 116
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 911 548	2 689 716
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	-35 219	75 400
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 508 871	1 519 463

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	44 181	24 065
Bénévolat	6 372	6 620
TOTAL	50 553	30 685
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	44 181	24 065
Personnel bénévole	6 372	6 620
TOTAL	50 553	30 685

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 1 743 712 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -35 219 Euros.

L'association a pour objet de permettre aux personnes adultes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique et en difficulté d'adaptation sociale de :

- prendre leur place dans leur environnement quotidien
- être actrices de leur parcours de vie,
- exercer leur citoyenneté
- maintenir et restaurer leurs liens sociaux

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03, du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement n°2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux ESSMS.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

L'épidémie COVID 19 qui s'est répandue dans le monde est un événement exceptionnel qui a marqué le fonctionnement de l'association au cours de cet exercice 2020 avec l'instauration de l'état d'urgence sanitaire par la loi du 23 mars 2020 jusqu'au 10 juillet 2020. L'état d'urgence a été déclaré à nouveau à compter du 17 octobre 2020 par décret actuellement toujours en vigueur. Dans ce contexte, l'association a été impactée notamment sur le service vacances qui a été contraint à l'annulation de séjours suite aux mesures de confinement ou de réductions des déplacements, mais également une réduction des activités médico-sociales sous gestion contrôlée.

L'association a donc pris les mesures suivantes dans ce contexte :

- le placement en activité partielle des salariés en lien direct avec le service vacances
- la sollicitation et l'obtention d'un emprunt PGE de 263 000 € pour soutenir la trésorerie du service vacances
- la demande d'exonération de charges sociales et d'aide au paiement concernant le 1er confinement pour le service vacances.
- l'achat d'équipement et produits liés à la mise en place des protocoles sanitaires

Nouvelle réglementation comptable : A compter du 1er janvier 2020, l'association a mis en application les nouveaux règlements ANC qui engendre des suppressions et des reclassements de postes comptables ayant un impact sur la présentation du Bilan et du Compte de résultat.

Les principaux impacts sur le bilan sont :

- la suppression des comptes 1023 et 1026 vers le compte Report à nouveau des activités médico-sociales hors gestion contrôlée ou vers le compte 13 " subvention d'investissement reprise au résultat"
- le reclassement des comptes de réserves de compensation
- le reclassement des résultats sous contrôle tiers financeurs au regard du nouveau plan comptable ESSMS
- le reclassement des dépenses non opposables aux financeurs

Les principaux impacts sur le compte de résultat sont

- le reclassement de la dotation globale
- la comptabilisation en produit d'une quote-part de subvention d'investissement au regard de l'amortissement des biens subventionnés

Un bilan et un compte de résultat de transition sont présentés au regard de la réglementation applicable à chaque exercice.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Actuellement, l'état d'urgence sanitaire est toujours en cours sur le territoire national et ce jusqu'au 1er juin 2021 avec l'application d'un couvre feu et de confinements partiels de certains territoires le week-end.

En conséquence, l'association et plus particulièrement le service vacances, peut à nouveau être impacté sur son activité 2021 susceptible de se traduire par une baisse du chiffre d'affaires séjours et un ralentissement des activités médico-sociales sous gestion contrôlée.

Tableau de détermination du résultat effectif global

	EXERCICE 31/12/2020	EXERCICE 31/12/2019
RESULTAT COMPTABLE	- 35 219,43	75 400,36
Reprise de résultat antérieur	33 412,00	18 840,00
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	- 1 807,43	94 240,36
dont résultat effectif sous gestion propre	- 166 103,85	-12 534,64
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	164 296,42	106 775,00

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| • Logiciels | de 1 à 5 ans, |
| • Matériels | de 5 à 10 ans, |
| • Agencements et aménagements | de 5 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | de 3 à 5 ans, |
| • Mobilier | de 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 5 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.
La reprise au compte de résultat au titre de l'exercice 2020 est de 1568 €.

Provision pour risques et charges

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.
Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

La provision pour fonds de garantie du service vacances a été ajustée au regard de la différence entre les cotisations annulation perçues et les remboursements réalisés suite aux annulations des clients.

La provision pour risques constatée au 31/12/2015 à hauteur de 27 843 euros est maintenue. La procédure judiciaire est toujours en cours.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne sont pas constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 148 465 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 77 503 €

Emprunts

Au cours de l'exercice, l'association a souscrit le 16 décembre 2020 un emprunt d'un montant de 263 000 euros dans le cadre du dispositif des prêts garanti par l'Etat. L'association dispose d'un différé de remboursement de 11 mois avec la possibilité au terme de cette période de procéder au remboursement du prêt ou d'amortir l'emprunt sur une durée n'excédant pas 5 ans.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'un suivi permettant d'identifier 317 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 20,10 €/heure chargée correspond à un montant de 6 372,24 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition d'une personne du VINATIER à titre gratuit et valorisée à 44 181 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 prévoit la communication du montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2020 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association. Toutefois, dans la mesure où cette information conduit à communiquer une rémunération individuelle, il n'est fait aucune mention dans la présente annexe.

Bilan Actif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Selon l'ANC 2018-06			CRC 1999-01
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	17 083	13 576	3 508	5 162
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	60 914	56 358	4 556	6 995
Autres immobilisations corporelles	619 344	558 266	61 078	82 896
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	27 564		27 564	19 256
TOTAL I	724 905	628 199	96 706	114 309
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	97 222		97 222	137 441
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	93 040		93 040	58 253
Valeurs mobilières de placement	13 100		13 100	12 940
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 268 975		1 268 975	924 353
Charges constatées d'avance	174 668		174 668	224 354
TOTAL III	1 647 006		1 647 006	1 357 342
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 371 911	628 199	1 743 712	1 471 651

Bilan Passif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Passif	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres / Fonds associatifs		
Fonds propres sans droit de reprise / Fonds associatifs sans droit de reprise		329 094
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	237 509	
Écarts de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et dotations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		52 252
Écarts de réévaluation		
Écarts de réévaluation		
Réserves		233 641
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	103 916	
Autres réserves	131 529	
Report à nouveau	155 672	-56 093
Excédent ou déficit de l'exercice	-35 219	75 400
Situation nette	593 407	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	4 100	
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs : suite		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	597 507	634 295
Comptes de liaison		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	77 503	
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		58 104
Autres ressources		
TOTAL III	77 503	
Provisions		
Provisions pour risques	87 506	89 315
Provisions pour charges		
TOTAL IV	87 506	147 420
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	263 000	70 588
Emprunts et dettes financières diverses	1 332	1 122
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 693	284 197
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	221 298	236 469
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	267 981	57 883
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	9 891	39 677
TOTAL V	981 196	689 936
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 743 712	1 471 651

Compte de résultat transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 430	8 030
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	286 139	1 206 224
- dont parrainages		
Ventes de marchandises		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 558 501	
Subventions		5 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 180	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 809	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	14 071	
Autres produits (hors cotisations)		1 544 955
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 865 130	2 764 209
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	531 207	1 008 632
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	82 657	108 290
Salaires et traitements	884 534	1 061 147
Charges sociales	362 288	476 377
Dotations aux amortissements et dépréciations	28 579	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		27 306
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		
Dotations aux provisions		3 295
Reports en fonds dédiés	19 399	
Autres charges	1 209	3 924
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 909 875	2 688 972
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-44 745	75 237
Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	664	908
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	664	908

Compte de résultat (Suite) transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		
RÉSULTAT FINANCIER	664	908
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-44 081	76 145
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 966	
Sur opérations en capital	1 568	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 535	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 634	695
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 634	695
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8 901	-695
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	39	49
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	1 876 328	2 765 116
TOTAL DES CHARGES	1 911 548	2 689 716
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-35 219	75 400

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		-6 620
Prestations en nature	44 181	-24 065
Bénévolat	6 372	
TOTAL	50 553	-30 685
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	44 181	
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	6 372	30 685
TOTAL	50 553	30 685

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 083		
TOTAL	17 083		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage	60 914		
- Générales, agencements et aménagements divers	416 877		
Matériel :			
- De transport	39 900		
- De bureau et informatique, mobilier	159 899		2 667
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	677 590		2 667
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	19 256		9 003
TOTAL	19 256		9 003
TOTAL GÉNÉRAL	713 929		11 670

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			17 083	
TOTAL			17 083	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencets et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage			60 914	
- Gales, agencets et aménagt. divers			416 877	
Matériel :				
- De transport			39 900	
- De bureau et informatique, mobilier			162 567	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			680 257	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		695	27 564	
TOTAL		695	27 564	
TOTAL GÉNÉRAL		694	724 905	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 922	1 654		13 576
TOTAL	11 922	1 654		13 576
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	53 918	2 440		56 358
Installations générales, agencements et aménagements divers	390 460	4 902		395 363
Matériel de transport	10 755	7 980		18 735
Matériel de bureau et informatique, mobilier	132 565	11 603		144 168
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	587 699	26 925		614 624
TOTAL GÉNÉRAL	599 620	28 579		628 199

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges	27 843			27 843
- Garanties données aux clients	61 472		1 809	59 663
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	89 315		1 809	87 506

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	89 315		1 809	87 506
- D'exploitation			1 809	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	27 564		27 564
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	97 222	97 222	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	8 953	8 953	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	182	182	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	4 500	4 500	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	79 405	79 405	
Charges constatées d'avance	174 668	174 668	
TOTAL	392 495	364 930	27 564

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	263 000		263 000	
Emprunts et dettes financières diverses	1 332	1 332		
Fournisseurs et comptes rattachés	217 693	217 693		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	108 582	108 582		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	97 967	97 967		
Impôts sur les bénéfices	39	39		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 711	14 711		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	267 981	267 981		
Produits constatés d'avance	9 891	9 891		
TOTAL	981 196	718 196	263 000	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 760	41 140
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	124 933	169 637
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	169 693	210 777

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		104 472
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	16 241	26 285
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	16 241	130 756

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Produits :	- D'exploitation	9 891	39 677
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		9 891	39 677

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Charges :	- D'exploitation	174 668	224 354
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		174 668	224 354

Tableau de subventions d'exploitations

Subventions	Accordées du 01/01/2020 au 31/12/2020 ①	Dont reçues du 01/01/2020 au 31/12/2020 ②	Comptabilisées ultérieurement ①-②
CCAS	5 000	5 000	
FONDATION DE FRANCE	22 130	22 130	
METROPOLE DE LYON	22 500	18 000	4 500
TOTAL	49 630	45 130	4 500

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
un logement d'abord	37 500					37 500	
TOTAL	37 500					37 500	
Contributions financières d'autres organismes							
Projet Formations	20 604	19 399				40 003	
TOTAL	20 604	19 399				40 003	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	58 104	19 399				77 503	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres 431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	329 094			91 585	237 509
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	233 641	-12 534	14 338		235 445
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	-3 841	87 935	85 916	14 338	155 672
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	75 400	-75 400	-35 219		-35 219
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	634 295		65 035	105 923	593 407
Dotations consommables					
Subventions d'investissement			5 668	1 568	4 100
Provisions règlementées					
TOTAL	634 295		70 703	107 491	597 507

Tableau des subventions d'investissement transition

Retraitement des subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		
		Montant nominal global	Quotes-parts antérieures reconstituées (via RAN et compte 139)	Montant global restant à virer au résultat
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		8 842	3 173	5 669

Subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice			Variations de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentations	Diminutions	
Montant nominal						
Affectées à des biens non renouvelables						
Affectées à des biens renouvelables				8 842		8 842
TOTAL				8 842		8 842
Quotes-parts virées au résultat						
Affectées à des biens non renouvelables						
Affectées à des biens renouvelables		3 173	3 173	1 568		4 741
TOTAL		3 173	3 173	1 568		4 741